



Intégracode

A Grenoble, le 6 juin 2018

La Plateforme Mobilité de Grenoble, service de Grenoble-Alpes Métropole fait partie du réseau Mob'in réunissant les acteurs territoriaux de la mobilité inclusive*.

Avec 13 autres acteurs, présents dans 7 régions, notre projet **intégracode** a été retenu par la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Etrangers et de la Nationalité (Ministère de l'Intérieur).

Ce projet innovant permet à un public **primo arrivant, signataire du contrat d'intégration républicaine** à la fois de **développer ses compétences en français**, des **connaissances citoyennes** et de valider **les pré-requis à l'entrée en autoécole**.

Dès cet automne, en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, nous mettons une place **une nouvelle action** répondant à ces objectifs.

Vous pouvez, **dès à présent, nous orienter toute personne** répondant aux critères et conditions décrits dans la fiche action jointe en annexe.

Au-delà de l'action dont bénéficieront ces personnes, ce projet collectif nous permettra de capitaliser nos expériences et compétences avec nos 13 partenaires pour qu'Intégracode devienne, dès 2019, une nouvelle offre à vocation nationale.

Pour toute question ou précision, vous pouvez nous contacter : Sonia Rulliere sonia.rulliere@lametro.fr ; téléphone : 04 56 58 52 72

Matthieu Tupin
Directeur du service
Insertion et Emploi

*Pour plus de précision sur la mobilité inclusive <http://www.mobiliteinclusive.com/>





Intégracode

Fiche action

Public visé	<ul style="list-style-type: none">- Etranger en situation régulière, non européen, en France <u>depuis moins de 5 ans</u>, signataire du Contrat d'Intégration républicaine (CIR) ou Contrat d'accueil et d'Intégration (CAI)- souhaitant s'engager dans un projet permis de conduire dans le cadre de leur parcours d'intégration (en priorité, personne n'ayant pas d'équivalence de permis étranger)- scolarisé dans le pays d'origine (profil FLE)- ayant un projet professionnel justifiant un parcours code/permis- résidant sur le territoire de la Métropole grenobloise (à noter que 2 groupes de formation seront aussi organisés par Mobil Emploi à Bourgoin-Jallieu et Chambéry- prendre directement contact avec Mobil'emploi pour ces groupes)
Pré requis en langue française	<ul style="list-style-type: none">- savoir lire et écrire,- tenir une conversation simple mais a encore besoin d'un interlocuteur facilitant (niveau A2 prioritairement ; B1 ou A1 sous condition)
Objectif	<ul style="list-style-type: none">- améliorer ses compétences sociolinguistiques tout en assimilant les pré-requis à l'entrée en formation code de la route- permettre aux apprenants, en fin de formation, de poursuivre une formation au code et au permis en auto-école
Contenu	à partir de 5 thèmes du référentiel d'éducation pour une mobilité citoyenne (code de la route)
Intervenants	Prestataire : Mobil'Emploi : des formateurs à la fois spécialisés dans l'apprentissage de la langue française et enseignants de la conduite et de la sécurité routière
Durée/rythme	150 heures de formation sur la base de 12 heures par semaine (dont 132 heures minimum de présentiel obligatoire) ; 2 jours par semaine (2 fois 6h)
Dates de l'action	Premières Informations collectives : -10 juillet de 14h à 17h - 5 septembre, 9h30-12h A la plateforme mobilité (adresse ci-dessous)
Lieu de l'action	La plateforme mobilité – 19 galerie de l'Arlequin – 38100 Grenoble Téléphone standard : 04 76 59 56 10
Orientation	Compléter la fiche d'orientation jointe et transmettre à l'adresse suivante : coordo-autoecole@mobil-emploi.fr
Financement de l'action	L'action Intégracode est cofinancée par la direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (Ministère de l'Intérieur) et Grenoble-Alpes Métropole
Pour toute question pratique sur la formation	Contactez Mobil'Emploi : coordo-autoecole@mobil-emploi.fr 04 79 85 95 22 / 06 58 35 46 43 - Sylvie Vautrin

